

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00293

Numéro SIREN : 340 747 146

Nom ou dénomination : SAGEC MEDITERRANEE

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 6366

6366

**« SAGEC MEDITERRANEE »**

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €  
Siège social : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr  
06000 NICE  
340 747 146 RCS NICE

---

EXTRAIT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

**Quatrième résolution**

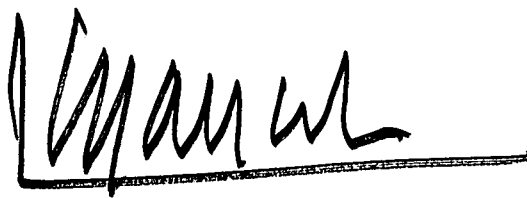
La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 299.114,53 € qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

-au report à nouveau	- 299.114,53 €
	-----
PERTE 2022	- 299.114,53 €

***Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.***

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Jean Christophe PARPAITE**



1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949\*05

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SAGEC MEDITERRANEE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>13 R A KARR 06000 NICE</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>		
Numéro SIRET* <b>34074714600041</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, <b>31/12/2022</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	12 196
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	27 916
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	155 084
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	37 515
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	62 071
TOTAL (II)		BJ	BK	183 001
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	33 041
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 960 653
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 387 608
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	45 882
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	42 949
	TOTAL (III)	CJ	CK	33 041
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	216 042
Renvois : (1) Dont droit au bail :	12 196	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....100 000..... )		DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )		DG	594 923	
	Report à nouveau		DH	300 904	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-299 115	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>				DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	398 465	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )		DV	54 887	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	838 835	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 440 270	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	3 595 362	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 440 406	
<b>TOTAL (IV)</b>				EC	7 768 226
<b>TOTAL (V)</b>				ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>				EE	8 474 938
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 768 226	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	43 465	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**
**DGFIP N° 2052 - SD 2023**

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SAGEC MEDITERRANEE</b>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	6 697 027	FH		FI	6 697 027	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	6 697 027	FK		FL	6 697 027	
	Production stockée *						FM	839 009	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	1 067	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	51 309	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	801	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>7 589 214</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 337 991	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	111 763	
	Salaires et traitements *						FY	3 006 247	
	Charges sociales (10)						FZ	1 377 752	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	15 205	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	12 677
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>7 861 635</b>		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	<b>-272 421</b>		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	3 226	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 825	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>6 825</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	39 613	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>39 613</b>		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>-32 788</b>		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>-308 435</b>		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

**DGFIP N° 2053 - SD 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAGEC MEDITERRANEE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 242
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	7 242
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 328
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 328
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 915
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-6 406
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	7 603 281
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	7 902 396
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	-299 115
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	51 309
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6		
Facultatives	A7		
Obligatoires	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DEGREVEMENT		5 955	
REMBOURSEMENT RECU		845	
SINISTRE		435	
DIVERS	2 082	7	
AMENDES	2 246		
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5

## IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	12 196	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1		KM		KN	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[ Dont Composants M2		KP	54 216	KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	88 799	KW	
		Matériel de transport *			KY	2 198	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	81 103	LC	11 600
		Emballages récupérables et divers *			LE	3 050	LF	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
	Avances et acomptes				LK		LL	
	TOTAL III				LN	229 367	LO	11 600
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
Autres participations			8U	37 515	8V			
Autres titres immobilisés			IP		1R			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	44 507	IU	32 575		
TOTAL IV			LQ	82 022	LR	32 575		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	323 585	ØH	ØJ	44 174	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	12 196	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	54 216	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	88 799	
		Matériel de transport		IV		MP	2 198	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 933	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	3 050	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
	Avances et acomptes			NC		ND		
	TOTAL III			IY		NG	1 933	
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		
Autres participations			IO		ØX	37 515		
Autres titres immobilisés			I1		2B			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	15 011		
TOTAL IV			I3		NJ	15 011		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	16 944		
						ØL	350 815	
						ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	19 166	PW	8 750	PX		PY	27 916
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	82 443	QE	689	QF		QG	83 132
	Matériel de transport	QH	1 815	QI	383	QJ		QK	2 198
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	64 372	QM	5 383	QN		QO	69 755
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	QU	167 796	QV	15 205	QW		QX	183 001
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	167 796	ØP	15 205	ØQ		ØR	183 001
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SAGEC MEDITERRANEE				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	20 364	6P	12 677	6R		6S	33 041
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	20 364	TY	12 677	TZ		UA	33 041	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	20 364	UB	12 677	UC		UD	33 041	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		UE	12 677	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l' entreprise : SAS SAGEC MEDITERRANEE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	62 071	UV		UW	62 071			
DE L'ACTIF CIRCULANT 1	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 960 653		3 960 653					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		VM	15 394		15 394				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	162 295		162 295				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 146		1 146				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 208 773		1 208 773					
Charges constatées d'avance		VS	42 949		42 949						
<b>TOTAUX</b>		VT	5 453 280	VU	5 391 209	VV	62 071				
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	43 465		43 465					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	355 000		355 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	838 835		838 835						
Personnel et comptes rattachés		8C	256 058		256 058						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	374 048		374 048						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	770 794		770 794					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	39 369		39 369					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	54 887		54 887						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 595 362		3 595 362						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 440 406		1 440 406						
<b>TOTAUX</b>		VY	7 768 226	VZ	7 768 226						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

## SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**En Euro**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19		NS	
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS	
COMMENTAIRES			NA

En Euro

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 474 938,06 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -299 114,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |   |              |
|---|--------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 et 20 ans |
| - Matériels et outillages                     | 3 et 5 ans   |
| - matériel de transport                       | 5 ans        |



KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

# SAGEC MEDITERRANEE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022  
SAGEC MEDITERRANEE S.A.S.  
Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr 06000 Nice

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

## **SAGEC MEDITERRANEE S.A.S.**

Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr 06000 Nice

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SAGEC MEDITERRANEE S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEC MEDITERRANEE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 29 juin 2023

KPMG SA

Philippe LEVERT

Commissaire aux comptes

**SAGEC MEDITERRANEE S.A.S.**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022

## BILAN ACTIF

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.			
<b>ACTIF</b>					
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles			0,14		0,13
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	12 195,92		12 195,92	12 195,92	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			0,66		0,66
Terrains					
Constructions	54 215,60	27 916,25	26 299,35	35 049,53	
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	184 817,31	155 084,29	29 733,02	26 521,40	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1,18		0,88
Participations	37 515,24		37 515,24	37 515,24	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	62 071,08		62 071,08	44 506,91	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>350 815,15</b>	<b>183 000,54</b>	<b>167 814,61</b>	<b>155 789,00</b>	<b>1,66</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					33,86
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	2 903 073,11	33 041,03	2 870 032,08	2 043 699,49	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					63,11
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	3 960 652,51		3 960 652,51	5 267 738,44	74,16
Autres créances (3)	1 387 608,30		1 387 608,30	1 682 352,39	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	45 882,04		45 882,04	155 461,78	1,66
Charges constatées d'avance (3)	42 948,52		42 948,52	66 382,76	0,71
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 340 164,48</b>	<b>33 041,03</b>	<b>8 307 123,45</b>	<b>9 215 634,86</b>	<b>98,34</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>8 690 979,63</b>	<b>216 041,57</b>	<b>8 474 938,06</b>	<b>9 371 423,86</b>	<b>100</b>
	12 195,92			12 195,92	

(1) Dont droit au bail  
 (2) Dont à moins d'un an (brut)  
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

## BILAN PASSIF

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé :	100 000,00		100 000,00	1,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		7,14	10 000,00	6,45
Réserve légale	10 000,00		10 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	594 922,93		594 922,93	
Report à nouveau	300 903,72	3,55	342 551,81	3,66
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-299 114,53	-3,53	-41 648,09	-0,44
<b>SITUATION NETTE</b>	706 712,12	8,34	1 005 826,65	10,73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>706 712,12</b>	<b>8,34</b>	<b>1 005 826,65</b>	<b>10,73</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	398 465,45	4,70	457 061,47	4,88
Emprunts et dettes financières diverses (3)	54 887,14	0,65	54 887,14	0,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	838 835,46	9,90	459 195,25	4,90
Dettes fiscales et sociales	1 440 269,59	16,99	1 688 906,32	18,02
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	3 595 362,44	42,42	3 642 545,33	38,87
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 440 405,86	17,00	2 063 001,70	22,01
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 768 225,94</b>	<b>91,66</b>	<b>8 365 597,21</b>	<b>89,27</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>8 474 938,06</b>	<b>100</b>	<b>9 371 423,86</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 768 225,94  
43 465,45

355 000,00  
8 010 597,00  
102 061,47

# COMPTE DE RÉSULTAT

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**
**En Euro**

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	6 697 027	100	7 015 133	100	-318 105	-5
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>6 697 027</b>	<b>100</b>	<b>7 015 133</b>	<b>100</b>	<b>-318 105</b>	<b>-5</b>
Production stockée	839 009	13	791 239	11	47 770	6
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 067		2 889		-1 822	-63
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	51 309	1	65 067	1	-13 757	-21
Autres produits	801				801	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 589 214</b>	<b>113</b>	<b>7 874 327</b>	<b>112</b>	<b>-285 113</b>	<b>-4</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 337 991	50	3 545 724	51	-207 732	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	111 763	2	96 583	1	15 181	16
Salaires et traitements	3 006 247	45	2 889 981	41	116 266	4
Charges sociales	1 377 752	21	1 303 846	19	73 905	6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	15 205		16 300		-1 095	-7
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	12 677		6 975		5 702	82
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 861 635</b>	<b>117</b>	<b>7 859 409</b>	<b>112</b>	<b>2 227</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-272 421</b>	<b>-4</b>	<b>14 919</b>		<b>-287 340</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée			34 033		-34 033	-100
Perte ou bénéfice transféré	3 226				3 226	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22		Du 01/01/21 Au 31/12/21		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 825		7 014		-189	-3
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 825</b>		<b>7 014</b>		<b>-189</b>	<b>-3</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	39 613	1	48 942	1	-9 329	-19
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>39 613</b>	<b>1</b>	<b>48 942</b>	<b>1</b>	<b>-9 329</b>	<b>-19</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-32 788</b>		<b>-41 928</b>	<b>-1</b>	<b>9 140</b>	<b>22</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>-308 435</b>	<b>-5</b>	<b>7 023</b>		<b>-315 458</b>	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 242		35 046		-27 804	-79
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 242</b>		<b>35 046</b>		<b>-27 804</b>	<b>-79</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 328		81 969	1	-77 642	-95
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 328</b>		<b>81 969</b>	<b>1</b>	<b>-77 642</b>	<b>-95</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 915</b>		<b>-46 923</b>	<b>-1</b>	<b>49 838</b>	<b>106</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-6 406		1 748		-8 154	-466
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 603 281</b>	<b>114</b>	<b>7 950 420</b>	<b>113</b>	<b>-347 139</b>	<b>-4</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 902 396</b>	<b>118</b>	<b>7 992 068</b>	<b>114</b>	<b>-89 672</b>	<b>-1</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-299 115</b>	<b>-4</b>	<b>-41 648</b>	<b>-1</b>	<b>-257 466</b>	<b>-618</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 474 938,06 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -299 114,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 et 20 ans
- Matériels et outillages	3 et 5 ans
- matériel de transport	5 ans

---

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**
**En Euro**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA...		Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	12 196	
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		54 216	
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres Immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		88 799	
		Matériel de transport		2 198	
Matériel de bureau & mobilier informatique			81 103	11 600	
	Emballages récupérables & divers		3 050		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>		229 367	11 600	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations		37 515	
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières		44 507	32 575
	<b>TOTAL</b>		82 022	32 575	
<b>TOTAL GENERAL</b>			323 585	44 174	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPORA...		Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			
		Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		12 196	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			54 216	
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres Immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			88 799	
		Matériel de transport			2 198	
Mat. bureau, inform., mobilier			1 933	90 770		
	Emb. récupérables & divers			3 050		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>		1 933	239 033		
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			37 515	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières		15 011	62 071	
	<b>TOTAL</b>		15 011	99 586		
<b>TOTAL GENERAL</b>			16 944	350 815		

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	19 166	8 750		27 916
Inst. techniques matériel et outill. Industriels				
Autres Immo corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	82 443	689		83 132
Matériel de transport	1 815	383		2 198
Mat. bureau et Informatiq., mob.	64 372	5 383		69 755
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	167 796	15 205		183 001
<b>TOTAL GENERAL</b>	167 796	15 205		183 001

### CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo corporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	------------------------------------	---------------	--	------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler  
Primes de remboursement des obligations

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SAS SAGEC MEDITERRANEE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	20 364	12 677		33 041
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>		<b>20 364</b>	<b>12 677</b>		<b>33 041</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>20 364</b>	<b>12 677</b>		<b>33 041</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
			12 677		
Dont dotations & reprises					
<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>					

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**En Euro**

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>											
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)	100 000		37,50	37 500	37 500	37 500			130 303	-8 602	
PATRIMONIA - 27 PLACE GEORGES CLEMENCEAU 64 - 493016232											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**En Euro**

Informations financières (5)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute					Nette

Filiales et participations (1)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT  
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérapation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ACTIF CIRCULANT

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	62 071		62 071
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 960 653	3 960 653	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	15 394	15 394	
	Etat & autres	162 295	162 295	
	coll. publiques	1 146	1 146	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 208 773	1 208 773	
Charges constatées d'avance	42 949	42 949		
<b>TOTAUX</b>		<b>5 453 280</b>	<b>5 391 209</b>	<b>62 071</b>
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		42 949
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>42 949</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 866 075	
Autres créances	7 971	
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>3 874 047</b>

## CAPITAUX PROPRES

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	010
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000	010

### AFFECTATION DU RÉSULTAT

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		342 552
Résultat de l'exercice précédent		-41 648
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>300 904</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		300 904
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>300 904</b>

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	43 465	43 465		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	355 000	355 000		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	838 835	838 835		
Personnel & comptes rattachés	256 058	256 058		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	374 048	374 048		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	770 794	770 794		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	39 369	39 369		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	54 887	54 887		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 595 362	3 595 362		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 440 406	1 440 406		
<b>TOTAUX</b>	<b>7 768 226</b>	<b>7 768 226</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

**COMPTES DE RÉGULARISATION -  
PASSIF****SAS SAGEC MEDITERRANEE****Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 440 406
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>1 440 406</b>

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 401
Dettes fiscales et sociales	388 092
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	39 276
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>447 769</b>

## ENGAGEMENTS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.  
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 313 586,45 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,75 %  
Table de mortalité INSEE 2021

### ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	2 854 750					2 854 750
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 854 750</b>					<b>2 854 750</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>2 854 750</b>					<b>2 854 750</b>

## ENGAGEMENTS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	360 000					360 000
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>	<b>360 000</b>					<b>360 000</b>

## LES EFFECTIFS

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**En Euro**

### LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	<b>048</b>	<b>049</b>
Ingénieurs et cadres	032	032
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	016	017
Ouvriers		

**CHIFFRE D'AFFAIRES ET  
VENTILATION DE L'IMPÔT**

**SAS SAGEC MEDITERRANEE**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRESTATIONS DE SERVICES	5 949 095		5 949 095
REFACTURATIONS FRAIS	747 933		747 933

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 697 027</b>		<b>6 697 027</b>
---------------------------	------------------	--	------------------